

Vienne

## Les autres délibérations en bref

C.Le.

---

### • ► **Crise sanitaire : des aides pour les entreprises**

Afin de soutenir les acteurs économiques touchés par la crise sanitaire, Vienne Condrieu Agglomération a renouvelé l'exonération des loyers des commerces et entreprises locataires de l'Agglo. Thierry Kovacs a par ailleurs précisé que plusieurs sociétés n'ont toujours pas touché les aides du Fonds de solidarité de l'État pour la période du confinement de novembre : « Nous allons envoyer un courrier à la préfecture à ce sujet », a-t-il annoncé.

### • ► **Jazz à Vienne : la convention d'objectifs renouvelée**

Le conseil communautaire a validé la convention d'objectifs de Jazz à Vienne pour la période 2021-2023. Elle prévoit notamment une subvention annuelle de fonctionnement à hauteur de 642 000 euros, qui vise à financer les charges de structure de Jazz à Vienne et l'offre gratuite. L'élus d'opposition viennois Erwann Binet a réagi : « Pourquoi ne pas écrire ce qui se passera en cas d'annulation du festival dans ce document ? » Réponse de Thierry Kovacs, président : « On fait cette convention pour conserver cet outil qu'est l'Epic Jazz à Vienne. Personne ne peut prédire si le festival aura lieu, mais s'il a lieu, on sait déjà qu'il ne ressemblera pas aux éditions précédentes. »

### • ► **Des partenariats renouvelés**

L'Agglo a renouvelé son partenariat avec les trois réseaux qui accompagnent et financent la création d'entreprise : Initiative Isère vallée du Rhône, l'Association pour le droit à l'initiative économique et Réseau entreprendre Isère. Elle a également renouvelé ses partenariats avec les Chambres d'agriculture du Rhône et de l'Isère.

### • ► **Transports : l'impact de la Covid**

La crise sanitaire a eu des impacts sur l'offre de transports. L'Agglo et les délégataires en rive droite et rive gauche du Rhône ont fait le bilan de l'activité et des budgets : « Les délégataires vont nous devoir un peu d'argent (environ 142 000 euros chacun) », a résumé Thierry Kovacs.